

Autour d'un contrat

Ce journal s'est volontairement abstenu de commenter les tractations relatives au troisième match Marcel Cerdan – Cyrille Delannoit, peut-être parce que ce n'était pas tout à fait du sport, surtout pour préserver les intérêts légitimes d'un sportif de chez nous qu'on s'accorde à décrire comme un parfait sportif.

Si la raison du plus fort n'est pas toujours la meilleure, il faut beaucoup de ménagements en tout cas pour faire admettre à ce plus fort que son point de vue n'est pas forcément le bon.

Aujourd'hui, tout a échoué. Raoul Baudoux déclare qu'il ne lui reste qu'un recours auprès des tribunaux. Ceci n'étant plus du tout du sport – puisqu'il s'agira forcément tout au plus d'obtenir une indemnité –, nous ne nous en occuperons pas plus avant. Mais on nous permettra de dire que Lucien Roupp est un personnage antipathique.

Il est entendu qu'être sympathique n'a jamais été le rôle du manager, dont la destination est de rechercher le meilleur rendement financier de la sympathie acquise par son poulain. Mais de là à renier tout engagement dans l'esprit le plus frondeur.

Ne nous occupons ni de ce fameux contrat, ni de sa forme forcément imparfaite puisqu'elle peut mener à une telle impasse. Constatons seulement que, dans une vie d'homme d'affaires, il se commet toujours tôt ou tard quelque erreur. C'est alors qu'apparaît ou non l'homme de parole et que l'on juge en conséquence l'homme d'affaires. Il n'est jamais élégant de déjouer, même légalement, le contrat qui vous engageait moralement.

Le climat de l'affaire Cerdan - Delannoit – qui est d'ailleurs plus l'affaire Roupp - Baudoux – est facile à définir.

On raconte qu'Edmond Rostand, sur le point de faire jouer *Chantecler*, hésitait à acheter une propriété et demanda une option jusqu'au lendemain de la première. Comme, après son triomphe, le vendeur s'enquêrait de ses intentions, il lui aurait télégraphié : « Propriété trop petite pour moi maintenant ».

C'est au fond l'histoire qui nous occupe aujourd'hui. Mais Rostand, lui, n'avait rien signé.

La faute de Roupp, c'est d'avoir signé deux fois, d'avoir signé avec les millionnaires un contrat incompatible avec les obligations qu'il avait déjà acceptées, de laisser froidement tomber comme désormais inutile l'homme qu'il s'était réservé comme une poire pour la soif dans l'éventualité d'un échec de Cerdan à New York.

Mais encore une fois ces agissements extrasportifs ne nous intéressent que parce qu'ils lèsent un intéressant élément de chez nous. Que Delannoit ne se décourage pas pour si peu. Le détour qu'on lui impose lui sera précieux en l'entraînant à poursuivre plus obstinément son but.

Et qui sait – la vie et la boxe surtout ont de ces retournements brusques –, peut-être aura-t-il un jour l'occasion de dire : « Non ! Cerdan, trop petit pour moi maintenant ! »